

"Fugues" et disparitions

Maladie d'Alzheimer et troubles apparentés

VEILLER

RECHERCHER

RASSURER

La personne atteinte de maladie d'Alzheimer ou apparentée vit dans un monde à certains moments terrifiant. Sa souffrance la fait s'agiter, se déplacer confusément vers un ailleurs où l'espace est mal appréhendé en raison des troubles cognitifs.

Une porte ouverte, une personne suivie, un escalier la conduit devant un autre couloir, une autre lumière, un horizon nouveau. Elle s'évade.

Son esprit chemine sur une idée qui vient de germer, une sensation forte, un air nouveau venu du grand large. Elle est en partance. Elle a largué les amarres.

La recherche de sens est le préalable à toute action individuelle et collective. Elle est la constante à élaborer et formaliser dans les trois temps de la fugue - avant, pendant et après - nous concernant à des degrés divers, que nous soyons proches de malades, personnels d'établissements ou même passants.

Avant...

Comment réduire le risque de fugue ? La prise en compte de la personne

- Toujours chercher à comprendre le sens des déclarations et des comportements de la personne.
- Répondre favorablement à ses souhaits chaque fois que c'est possible (exemple : changer de voisin de chambre en institution, aller voir son ancien lieu de travail...).
- Prendre, de toute façon, le temps d'écouter et de parler (de son enfance, du lieu où elle habitait à ce moment-là, de sa mère, de son travail etc...).

La vie quotidienne de la personne malade

- Lui proposer des occupations qui correspondent à ses goûts, à ses désirs et à ses possibilités.
- Éviter fatigue et ennui en privilégiant des activités brèves et variées.

- Programmer des sorties quotidiennes, de préférence accompagnées, moments de plaisir et de communication.

- Ne pas laisser la personne seule dans un lieu public (ou dans une voiture) même pendant un court instant.

- Eviter les changements importants dans son environnement.

Les précautions élémentaires

- Ne pas susciter l'envie de sortir. Masquer éventuellement la porte de sortie. Laisser les manteaux et clés de voiture hors de vue.

- Informer le voisinage, les commerçants des troubles de la personne.

- Marquer les vêtements de la personne (nom, prénom, numéro de téléphone de référence etc...) ou l'inciter à porter un bracelet d'identité ou un bijou type gourmette.

- Disposer en permanence :

- d'une photo récente.

- d'une fiche (modèle joint) récapitulant les éléments utiles en cas de recherche : nom, prénom, âge, taille, traits physiques caractéristiques, éventuellement immatriculation de la voiture et numéro de la carte de crédit...

Ces éléments serviront de base au procès verbal en cas de disparition de la personne.



Le moment de l'entrée en institution

- Associer, dans la mesure du possible, la personne à la décision d'entrée ou tout au moins la lui annoncer clairement

- Prévoir une entrée progressive dans l'institution, avec des visites préalables

- Entourer soigneusement le nouveau résident pendant la période d'accueil.

Après...

Comment se comporter quand on retrouve la personne ?

- Entamer un dialogue de présentation

- Garder son calme et manifester son contentement. Eviter tout reproche et toute expression de sa propre angoisse.

- Rassurer et réconforter la personne. Lui assurer un moment agréable (goûter, très courte promenade si elle n'est pas trop fatiguée etc...).

- Ne pas priver la personne de son autonomie sous prétexte qu'elle peut fuguer ou qu'elle a déjà fugué. Trouver un équilibre entre surveillance excessive et liberté périlleuse.

Toute fugue génère de la culpabilité.
Cependant, ayons présent à l'esprit
que si coupable il y a, c'est la maladie.



Fiche ACTION

1 • JE RECHERCHE dans les environs immédiats
(chambre voisine, escalier, sous-sol, jardin etc...)

2 • J'INFORME l'Administrateur de garde (*en institution*)

3 • JE PREVIENS IMMEDIATEMENT LES AUTORITES DE POLICE



Gendarmerie



Hôtel de Police

4 • J'ETABLIS un signalement de disparition (modèle joint)
et le porte au commissariat ou à la gendarmerie afin de dresser le procès-verbal, après avoir pris rendez-vous.

• *en institution, je fais cette démarche après accord de l'administrateur de garde*

5 • JE PREVIENS les proches du Résident (*en institution*)

6 • JE NE PRENDS AUCUNE INITIATIVE PERSONNELLE SUSCEPTIBLE D'ENTRAVER LES RECHERCHES DES ENQUETEURS

7 • JE RESTE en contact permanent avec les autorités de Police

8 • JE PASSE les consignes à mes collègues de travail (*en institution*)

La responsabilité de chacun, s'engage, non pas sur le départ d'une personne, mais sur le temps qui s'est écoulé entre la dernière fois qu'elle a été vue et le moment où l'on s'en inquiète.

Déclaration de disparition

Identification du domicile ou de l'établissement

Nom du déclarant :

Grade (en institution) :

Date : / /

Heure :

Signature :

ETAT CIVIL DE LA PERSONNE DISPARUE

NOM :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Lieu :

Sexe :

Nationalité :

Photo
récente
à
coller

Adresse (lieu de résidence) :

SIGNALEMENT

Taille :

Corpulence : mince - maigre - fort - normal

Poids :

Type : Européen - Africain - Asiatique - Méditerranéen

Langue parlée :

Cheveux : Courts - Longs - Mi-longs - Raides - Frisés - Chauve - Calvitie partielle - Autre

Blonds - Châtain - Bruns - Roux - Blancs - Poivre et sel

Yeux : Bleus - Marron - Verts - Noirs

Signes particuliers :

• Moustaches - Barbe - Lunettes - Cicatrice - Tatouages

Marque sur la peau - Autre

• Tic - Bégaiement - Accent marqué - Autre

• Se déplace difficilement - avec une canne - appareil auditif

Tenue vestimentaire (à compléter):

Renseignements complémentaires :

• Ancienne adresse :

• Ancienne profession et lieu d'exercice :

• Adresse où la personne est susceptible de s'être rendue (parents, amis etc...) :

• Habitudes de vie antérieures (clubs, activités diverses, loisirs, bibliothèque, marché, cimetière, lieu de culte etc...)

• Centres d'intérêts :

• A déjà fugué : où ? :

• Description et numéro d'immatriculation du véhicule :

Association
Yonne-Alzheimer
Résidence Saint-Germain
Boulevard de Verdun
89000 Auxerre

Tél. 03 86 48 27 69



L'association Yonne-Alzheimer regroupe des personnes atteintes de troubles de type Alzheimer et leurs familles ainsi que des professionnels de la santé.

Elle a une mission d'écoute et de conseil auprès des malades et de leurs proches : meilleure connaissance des troubles et de leurs conséquences sur la vie des personnes concernées, adaptation de l'entourage aux comportements des malades, organisation de la vie quotidienne à domicile...

A Auxerre, Sens et Tonnerre, l'association accueille les personnes malades pour des activités distractives et offre à leurs proches un soutien psychologique.

Yonne-Alzheimer propose également des formations destinées aux aides à domicile et aux personnels des établissements.

**Association Yonne-Alzheimer
Résidence Saint Germain
Boulevard de Verdun
89000 AUXERRE
03 86 48 27 69**

Des antennes de l'association existent à Sens, Tonnerre, Avallon, Villeneuve sur Yonne et Joigny.